

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE A L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DES PARPAREUX NORD A LOUDEAC SOUMISE A
ETUDE D'IMPACT

LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE, compétente en matière de développement économique engage sous sa maîtrise d'ouvrage, l'extension de la zone d'activités des Parpareux Nord à Loudéac.

Le président de la communauté de communes LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE, informe le public, qu'en exécution de l'arrêté en date du 7 septembre 2018, il sera procédé **du lundi 8 octobre 2018 à 9 heures au vendredi 9 novembre 2018 inclus à 16 heures 30** à une **enquête publique relative à l'extension de la zone d'activités des Parpareux Nord à Loudéac soumise à étude d'impact.**

Les pièces relatives à cette enquête seront mises à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE (siège de l'enquête) au 4/6 Boulevard de la Gare 22600 LOUDEAC, ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Le dossier d'enquête sera également consultable en ligne sur le site internet de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE, www.loudeac-communaute.com.

Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

La commissaire enquêtrice nommée par le tribunal administratif de Rennes est madame Catherine BLANCHARD, ingénieur principal FPT en retraite. Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales à l'occasion des permanences qu'elle tiendra au siège de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE :

Le lundi 8 octobre 2018, de 9h00 à 12h00
Le samedi 20 octobre 2018, de 9h00 à 12h00
Le jeudi 25 octobre 2018, de 14h00 à 17h00
Le vendredi 9 novembre 2018, de 14h00 à 16h30

Les observations peuvent également être envoyées à l'adresse suivante par voie postale à la commissaire enquêtrice :

LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE
4, 6 Bd de la Gare 22600 LOUDEAC

Ou par courriel au contact de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE, à l'adresse suivante : urbanisme@loudeac-communaute.bzh

A la clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE au 4/6 Bd de la gare 22600 LOUDEAC et à la préfecture des Côtes d'Armor, pendant un an.

Fait à Loudéac, le 10 septembre 2018
Le Président
Georges LE FRANC

